



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ZONES HUMIDES DE CROTTET (01)

Les zones humides de Crottet, véritable richesse patrimoniale

Sur la commune de Crottet, au coeur du Val de Saône, trois zones humides sont en cours de réhabilitation afin de valoriser et d'ouvrir au public ces espaces d'une grande richesse paysagère, faunistique et floristique. Cette démarche exemplaire soutenue par les pouvoirs publics et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, va contribuer à la protection de la biodiversité et à sa mise en valeur sur les plans touristique et pédagogique.

Daniel Perruche, maire de Crottet, témoigne...



« Cette démarche de valorisation touristique et pédagogique représente pour notre commune un réel enjeu d'aménagement du territoire. »

Daniel PERRUCHÉ,
Maire de Crottet (Ain)

UN OBJECTIF D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

« Notre projet de réhabilitation des zones humides s'inscrit dans une démarche plus globale d'aménagement de notre commune. Il nous est apparu que les trois espaces concernés, Groves est et ouest et zone du Creuzet, progressivement laissés à l'abandon, présentaient un réel intérêt environnemental et pouvaient devenir des espaces pédagogiques et de loisirs.



Tous situés entre la commune et la Saône, ils sont composés de prairies inondables, d'une forêt alluviale et de plusieurs plans d'eau. Ces derniers sont liés aux extractions de granulats pour la création de la ligne de chemin de fer au XIXe, pour la digue de protection de la commune...

LA MISE EN VALEUR D'UN PATRIMOINE NATUREL TRÈS RICHE

Ces zones humides présentent un intérêt écologique majeur. Elles abritent une biodiversité d'une richesse exceptionnelle. En témoigne leur inscription à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) et au sein d'une zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO).

L'étude préalable à l'établissement d'un plan de gestion a confirmé cette richesse et mis en évidence le passage et l'escale

de beaucoup d'espèces de migrateurs, la présence de très nombreux amphibiens, petits mammifères, insectes et d'une flore caractéristique des milieux humides...

C'est pourquoi, avec plusieurs partenaires, nous avons engagé cette démarche de mise en valeur, sur des espaces qui ne sont finalement pas trop dégradés.

UN LIEU OUVERT À TOUS LES PUBLICS

En premier lieu, nous souhaitons mettre en place un réseau de sentiers et réaliser des aménagements à caractère pédagogique. Nous avons déjà créé des points d'observation, sous forme de petites avancées sur l'eau, réalisé des cheminements clôturés avec des matériaux naturels pour protéger certains espaces. Nous prévoyons un véritable parcours pédagogique, un jardin botanique de plantes locales, des panneaux explicatifs...

Un guide de découverte très riche et largement illustré sur la faune, la flore et les paysages a été conçu.

Tout cela est bien perçu par la population. Les anciens retrouvent avec plaisir les endroits secrets où ils allaient, enfants, pêcher la grenouille ! Les promeneurs apprécient la nature et le calme, les enfants y font de vraies découvertes ! Pour notre commune, qui a tenu à être le porteur de projet, c'est un réel atout pour le territoire. »

Zones humides du Crottet (Groves est, Groves ouest, zone du Creuzet) : **12 ha**
Partenaires : commune de Crottet, syndicat mixte Veyle vivante, EPTB Saône et Doubs, CREN Rhône Alpes, Fédération de pêche de l'Ain, DDT de l'Ain, Région Rhône-Alpes, Département de l'Ain, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
Budget : **8 000 euros ht** pour l'étude du plan de gestion portée par le Syndicat mixte Veyle vivante
Lancement des actions : **automne 2009** (en régie)

